

DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT -E DEAS (NIVEAU 4)

PUBLIC VISÉ

Tout public
Demandeur d'emploi
Salarié(e)s
Plan de développement des compétences
Pro A
Contrat de sécurisation professionnelle
Compte Personnel Formation
Projet de transition professionnelle
Contrat de professionnalisation
Transitions collectives
Prise en charge demandeur d'emploi possible

LE + DE LA FORMATION

Les formations DEAS, accueillies au sein des lycées professionnels, sont réalisées par les Greta de l'académie de Créteil .

Les formateurs, des Greta réalisateurs de la formation, sont, pour la majorité, des professionnels issus du secteur de la santé.

Nos formations, bénéficient de plateaux techniques performants et d'un programme pédagogique de qualité.

DUREE

Durée de formation : 770 heures
Durée en entreprise : 770 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 08/01/2024 au 17/12/2024.

LIEUX DE FORMATION

DIFAPAS
GRETA93- Lycée Henri Sellier
73 Avenue du Colonel Fabien

93190 LIVRY-GARGAN

CONTACT

DIFAPAS
Pôle accueil GRETA93-
DIFAPAS- Lycée Sellier
Tél : 01 49 37 92 55

OBJECTIFS

Obtenir le DEAS .

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

PRE-REQUIS

Être admis aux épreuves de sélection .

A l'ouverture de la formation :

Etre âgé de plus de 17 ans.

Avoir ses vaccins à jour.

L'entrée en formation est conditionnée par un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'ARS, attestant l'absence de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession .

Les attendus et critères nationaux préconisés par le Ministère de la santé et de la prévention sont les suivants :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal

Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne et à ; aptitude à collaborer et à travailler en équipe

Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques

Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure

Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Deux périodes de recrutement :

mars à juillet pour les rentrées de septembre

juillet à octobre pour les rentrées de janvier

Modalités de candidature :

Dossier de candidature téléchargeable notre site, durant les périodes de recrutement
Un entretien individuel

Pour consulter nos taux d'insertion, diplomation et satisfaction se référer au lien suivant :

https://www.forpro-creteil.org/upload/files/DAFPIC/DIFAPAS_TAU%202022-2023_V2.pdf

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux

Mises en situation sur plateaux techniques santé

Cas pratiques

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif par jour : 12,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

Voir nos conditions générales de ventes

FINANCEMENTS

Type de financement :

Plan de développement des
compétences, Pro A, Contrat de
sécurisation professionnelle,
Projet de transition

professionnelle, Transitions
collectives, Prise en charge
demandeur d'emploi possible

N° DOKELIO : SE_0000814999

Éligible CPF N° n°240079



CODES

NSF : 331

Formacode : 43436

Code Rome : J1501

Mises en situation professionnelles sur lieux de stage (jours de semaine et week-ends)

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

CONTENUS

- ▶ Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 168h
- ▶ Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 147h
- ▶ Module 2. Repérage et prévention des situations à risque 21h
- ▶ Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration 291h
- ▶ Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne 77h
- ▶ Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement 182h
- ▶ Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée 35h
- ▶ Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants 91h
- ▶ Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage 70h
- ▶ Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs 21h
- ▶ Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention 35h
- ▶ Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés 65h
- ▶ Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques 105h
- ▶ Module 9. – Traitement des informations 35h
- ▶ Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques 70h
- ▶ Modules transversaux 77h
- ▶ • Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) 35h
- ▶ • Suivi pédagogique individualisé des apprenants 7h
- ▶ • Travaux personnels guidés (TPG) 35h

MODALITES D'ÉVALUATION

- ▶ Tout au long du parcours : Contrôle en cours de formation
- ▶ Evaluation en entreprise
- ▶ Examen ponctuel
- ▶ Entretien avec jury professionnel

VALIDATION

- ▶ Diplôme Diplôme d'état d'aide soignant -e DEAS (niveau 4) niveau : 4
- ▶ Accessible par blocs de compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Par le biais de la formation continue :

L'aide soignant peut se spécialiser dans certaines activités : hémodyalise, aspiration endo-trachéale, gérontologie...

Il peut également accéder aux formations menant aux métiers : assistant dentaire, accompagnant éducatif et social (ex AMP), laborantin d'analyses médicales.

Après 3 années d'expérience en tant qu'aide soignant possibilité d'accéder en deuxième année de formation infirmier.

Plus d'informations :

<https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/aide-soignant-aide-soignante>